

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Cofinancements publics hors contrats aidés Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU pour les associations - Réunion CTD - Projet
<p>Régie Services Nord Littoral (RSNL)</p> <p>Statut : association</p> <p>Adresse : 9 rue du Laos BP 40054 13315 Marseille Cédex 15</p> <p>Nom du Président : Monsieur Kasser KORHILI</p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>Atelier Chantier d'Insertion « La Bricarde – Picon Busserine »</p> <p>Du 01/01/2018 au 31/12/2018</p> <p>Pôle 5 Marseille 15^{ème}/16^{ème} arrondissements</p>	<p>La Régie Services Nord Littoral (RSNL) a de nombreuses années d'expérience en qualité d'opérateur de quartier sur différents cités des quartiers nord de Marseille.</p> <p>Au travers de ce chantier, les salariés développeront des compétences diverses dans le bâtiment, les espaces verts et l'entretien.</p> <p>Dans le cadre du nouveau Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU 2014-2024), la Logirem poursuit son engagement en direction des territoires et s'implique notamment dans une opération sur la Bricarde et Picon Busserine. Une importante réhabilitation est prévue sur les deux cités suite au constat de la nécessaire amélioration du cadre de vie des habitants.</p> <p>L'objectif du chantier porté par la RSNL consiste à agir sur la problématique de l'insertion professionnelle des habitants et mettre en œuvre un mode de gestion urbaine transitoire au cours de la réalisation de projets de renouvellement urbain dans l'objectif d'anticiper et prévenir l'abandon de gestion, l'aggravation des problèmes de délinquance et des dégradations du cadre de vie.</p> <p>Le chantier consiste en la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de petits travaux de sur-entretien des espaces extérieurs collectifs ; - l'enlèvement des encombrants ; - l'entretien des espaces verts et de la voirie ; - la réparation suite aux actes de vandalismes ; - la réalisation d'aménagements collectifs provisoire ou définitifs avec l'implication des habitants. <p>Les salariés bénéficieront de formations adaptées à leurs besoins grâce au partenariat engagé avec les centres de formation (AFPA, Performance Méditerranée, SIGMA, CIERES...). Ils passeront les certifications telles que l'habilitation électrique (BEBS), et le SST (secouriste sauveteur du travail).</p> <p>L'action se déroule sur le territoire du département et prioritairement sur le territoire Marseille dans les 15^{ème}/16^{ème} arrondissements.</p>	<p>10 postes en insertion dont 5 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>Montant 17.500,00 €</p> <p>Soit 3.500,00 € x 5 BRSA</p> <p>Cofinancements publics : Etat : 145.447,00 € Région : 10.000,00 € Politique de la Ville : 10.000,00 € Autre : 50.000,00 €</p>	<p>2017.7/128</p> <p>INS-000833</p> <p>CTD du 29/09/2017</p> <p>Nouveau dossier</p>

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Cofinancements publics hors contrats aidés Montant de l'aide précédente	Références des dossiers - N° DI - N° GSU pour les associations - Réunion CTD - Projet
Régie Services Nord Littoral (RSNL) Statut : association Adresse : 9 rue du Laos BP 40054 13315 Marseille Cédex 15 Nom du Président : Monsieur Kasser KORHILI	IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI) Atelier Chantier d'Insertion « La Bricarde –Picon Busserine » Du 01/01/2018 au 31/12/2018 Pôle 5 Marseille 15 ^{ème} /16 ^{ème} arrondissements	Le nouveau chantier La Bricarde / Picon Busserine nécessite l'achat d'un nouveau véhicule utilitaire lié à l'accroissement des activités de la structure et à l'insuffisance du parc de véhicule existant. Il s'agit, en effet, d'optimiser le transport des salariés du chantier, du matériel et des encombrants comme demandé dans le cahier des charges défini avec la Logirem. Le coût de cet investissement est estimé à 28.939,48 €. Ainsi, il est proposé d'accorder une aide au démarrage à hauteur de 27,64 % maximum du montant total, soit 8.000,00 € au total.	10 postes en insertion dont 5 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI	Montant 8.000,00 € Cofinancements publics : Etat : 7.500,00 € Région : 10.000,00 € Autofinancement : 3.439,48 €	2017.7/140 INS-000835 CTD du 29/09/2017 Nouveau dossier
		TOTAL - 5 postes BRSA sur un an, recrutés en CDDI sur 1 ACI - Aide au démarrage		17.500,00 € 8.000,00 €	
		TOTAL GENERAL		25.500,00 €	